

**ECOLE MATERNELLE LES TILEULS- VEYRE MONTON**  
**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 05/03/2023**

Secrétaire de séance : Mme JAVION

Absent(e) et excusé(e) : Mme ROMEUF, inspectrice ,M PETEL, maire, Mmes LE BAGOUSE et DUBESSY enseignantes du RASED, , ; Mme. VALLEIX, DDEN.

Présents :

- 1) Pour la mairie : Mme MOLINIER, adjointe aux affaires scolaires, Mme Philippe, responsable périscolaire.
- 2) Pour les enseignants : Mme Mathias, directrice (MS-GS), Mme JAVION (PS-MS), M COMBE (PS-GS), Mme APTEL (GS), Mme GIBERT ( PS-MS), Mme ALIX ( MS-GS).
- 3) Pour les parents :Mme LACHAIZE, Mme HARMAND, M LOPEZ, Mme MONIER, Mme MEY, Mme CHAMBAS, Mme VALLESPI , M DOREAU
- 4) Pour les ATSEM : Mesdames MEUNIER, GUILLAUME, RIVIERE et SEGOVIANO ,
- 5) Pour les DDEN : Mme GRAVIERE

## 1) Organisation de la rentrée 2024

### *a) Effectifs*

Pour la rentrée 2024, 40 élèves de GS passeront en CP et 33 naissances avaient été comptabilisées en 2021. Pour l'année 2024-2025 nous devrions donc compter 33 PS-41MS-34 GS, soit 108 élèves répartis en 5 classes.

Depuis le 4 mars, les parents, des enfants nés en 2021, sont invités à se rendre en mairie munis d'un justificatif de domicile, de leur livret de famille et du carnet de santé de leur enfant pour procéder à son inscription. Par la suite, un entretien avec la directrice permettra la confirmation de l'inscription administrative de l'enfant au sein de l'établissement. Les parents devront se présenter pour cet entretien munis des divers documents complétés.

L'ensemble des informations explicitant les démarches et modalités d'inscription ont été mises en ligne sur le site de l'école et de la mairie.

Une réunion de présentation de l'école, du personnel et des locaux aura lieu le 30 août 2024 à 17h . Cette réunion faite juste avant la rentrée est bien plus parlante pour les enfants qui du coup découvrent l'école en connaissant la classe dont ils feront partie. Elle permettra également de présenter le nouvel enseignant de la cinquième classe.

### *b) Organisation*

Ce conseil d'école est l'occasion de faire un point sur l'organisation logistique de l'école avec la présence de cette nouvelle classe. Si dans sa globalité le fonctionnement actuel est viable, des problématiques restent à régler. Cette année la mairie avait financé un demi-poste d'ATSEM qui a permis d'avoir 4 ATSEM ½ pour 5 classes. Tous les matins chaque classe a donc pu bénéficier de la présence d'une ATSEM ce qui s'est avéré une vraie nécessité notamment pour toute la première période. L'après-midi les 4 ATSEMS restantes sont mobilisées avec les PS. Un renouvellement de ce demi-poste pour l'année à venir est donc demandé.

Même avec ce demi-poste, la configuration de l'école amène forcément une mobilisation plus grande du personnel pour la sécurité de tous. L'équipe éducative réfléchit à des aménagements voir déménagements de classe pour permettre d'optimiser et de faciliter le travail du personnel sans que cela impacte les choix pédagogiques qui restent prioritaires.

Ayant conscience de ce besoin humain, nous allons renouveler notre demande de service civique mais sans aucune garantie d'avoir un candidat.

### *c) Budget*

Le budget de la mairie sera soumis au vote fin mars. L'école maternelle a fait une demande de budget investissement de 1754 euros et un budget fonctionnement de 9160 euros pour l'année 2024-2025. La mairie fait également un don de 2460€ à la coopérative scolaire et de 800 € pour Noël.

## 2) Fonctionnement de l'école

### a) *Les projets pédagogiques*

#### **● Projets réalisés**

- Visite du musée des Arts Africains à Vichy la première semaine d'octobre.

- L'ensemble des élèves de GS des 3 classes a pu assister le 12 octobre au matin à une répétition de l'Orchestre d'Auvergne dans les salons de l'hôtel de ville à Clermont Ferrand.
- Lundi 18 décembre : Spectacles de contes et chants africains par l'association Oeil de Lynx et découverte des djembés. Spectacle financé par l'OCCE (850€).
- Vendredi 22 décembre a eu lieu le goûter de Noël financé par la mairie
- Vendredi 9 février : les élèves ont assisté à la projection de la sélection jeunesse du court métrage à la salle Harmonia.

#### ○ Projets à venir :

- Vendredi 22 mars : sortie l'après-midi au stade Jean Pellez pour les GS, dans le cadre de la liaison GS-CP.
- Vendredi 5 avril : Sortie au zoo d'Ardes sur Couze sur la journée
- Animation du SBA : le tri des déchets et atelier de papier recyclé le 11 avril après midi, les 2 et 3 mai après-midi pour les élèves de MS-GS de l'école.
- Le 14 juin : spectacle de fin d'année à la salle Harmonia sur le thème de l'Afrique.
- Mardi 2 juillet : organisation des Jeux Olympiques de la maternelle au stade de Veyre monton sur la journée

#### ○ Le projet d'école

Un nouveau projet d'école est en construction et de validation par Mme l'Inspectrice pour la période 2024-2027. Ce projet d'école aura pour objectif principal de construire les apprentissages autour du développement des compétences psychosociales. L'équipe enseignante aimerait donc monter un projet NFLÉ qui permettrait de financer du matériel pour un aménagement de la cour de récréation mais aussi de petits espaces dans la classe permettant aux élèves de mieux vivre ensemble. Pour pouvoir bénéficier des aides que propose l'état jusqu'en 2027, il faut que ce projet soit celui de l'équipe éducative au sens large (parents, mairie, enseignants), ce qui permettra en outre qu'il y ait une continuité et une harmonisation des pratiques entre le temps scolaire et périscolaire.

### *b) La coopérative scolaire*

La coopérative scolaire a pour but de financer les divers projets pédagogiques menés dans l'école. Dans le bilan suivant sont présentées les principales dépenses à savoir celles liées aux diverses sorties scolaires. Mais il faut avoir conscience que la coopérative scolaire nous permet également de faire de petits achats du quotidien comme par exemple les livres jeunesse sur lesquels nous voulons travailler, les nappes pour le goûter de Noël, les ingrédients pour les temps de cuisine en classe, les plants pour le jardin.....

Bilan global :

- Cotisation OCCE : 292.32 €
- Dons aux coopératives de classe : 600€ ( 120 euros par classe)
- Coût total des bus pour Vichy : 1114€
- Coût total des ateliers sur Vichy : 330 € ( visite du musée + atelier créatif)
- Coût total sortie des GS à la répétition de l'Orchestre d'Auvergne : 218 €
- Spectacle de Noël : 850 €
- Bus Court métrage 195

Dépenses à venir d'ici fin 2024 :

Bus pour se rendre au stadium 360€

Entrée au zoo : 1504€

Bus pour le zoo : 1350€

Pour faire un bilan un peu plus clair ne tenant compte que des dépenses principales

Sortie : 6813.32

Entrée : 5264€ ( mairie 2460, parents 1760, photographe 1044 )

### ● Sécurité à l'école

Rappel des exercices obligatoires au cours de l'année :

- Au moins 1 exercice « risques majeurs » en lien avec le PPMS- réalisé le 08/12/2023
- Au moins 1 exercice au titre du PPMS « alerte attentat intrusion »- réalisé le 8/02/2024 qui a fait apparaître que le mode d'alerte (SMS) ne fonctionne pas les personnes n'étant pas prévenues en temps voulu du danger.

- Au moins 2 exercices d'évacuation incendie Réalisés le 26/09/2023 et le prochain aura lieu le 08/04/2024.
- Le bilan de ces exercices est qu'il serait pertinent de réfléchir à de nouveaux systèmes d'alerte pour le PPMS (système plus performant que la corne de brume pour les risques majeurs et un système non sonore pour les alertes intrusions).

## ● Travaux

Pour les travaux l'école communique régulièrement avec la mairie pour que les dysfonctionnements soient réglés rapidement ce qui est souvent le cas.

Il apparaît la nécessité de revoir le système de sonnette de la maternelle car malgré la double sonnette actuelle il est fréquent que les parents soient coincés dehors. En effet le système fixe sonne dans la salle des maîtres et donc ne peut être entendu depuis la classe, la sonnette portative que je garde avec moi se décharge très vite. Il serait intéressant de voir si la sonnette filaire en place ne pourrait pas sonner dans une classe adjacente voir plusieurs. Pour rester dans les travaux d'électricité il est demandé si une sonnette programmable (comme en élémentaire) pour indiquer la fin de la récréation et rythmer le temps scolaire pourrait être installée en maternelle. Autres points à envisager la remise en état, voir le changement des portails de l'école.

A ce jour l'évolution des fissures de l'école est régulièrement contrôlée.

## 4) *Questions des parents,*

Pas de questions.